

garnisons dispersées ou anéanties, l'armée égyptienne se résolut à franchir le Taygète, pénétrer dans la grande et sauvage vallée de la Laconie et à porter un grand coup en s'emparant de Tripolitsa, capitale de toute la Péninsule. Le siège du gouvernement tombé au pouvoir des Egyptiens, le soulèvement était vaincu, la Morée soumise, et il n'y aurait plus eu à réduire que les bandes vagabondes retranchées sur les hauts sommets bandes que jamais aucun pouvoir n'avait pu dompter et contenir.

Pour franchir la chaîne célèbre qui sépare la Messénie et la Laconie, pour passer ces cols que traversèrent tant de fois les armées de Sparte et d'Athènes, Ibrahim divisa son armée. Une colonne prit sa route par l'Arcadie, l'autre par Léondari. Le sixième régiment resta auprès du prince et Soliman-Bey, quoique souffrant, put prendre sa part des fatigues occasionnées par les embuscades journalières et l'ascension des hauts sommets qu'on avait à gravir.

---

pant dans chaque village des tours crénelées nommées pyrgos ; ces chefs se faisaient entre eux une guerre continuelle, comme les seigneurs féodaux du moyen-âge. Les moines grecs prenaient quelquefois part aux démêlés des capitaines. Il n'était pas rare non plus de voir des papas ou curés, avec leurs longues barbes, se montrer en public, le yatagan et les pistolets à la ceinture et déposer ces armes sur l'autel pour célébrer le service divin.

Quant aux pyrgos se sont ordinairement des édifices carrés à trois étages. On met dans le rez-de-chaussée les tonneaux et les provisions ; au premier et au second étage se tient la famille ; au troisième sont les hommes armés. Chaque étage est percée de meurtrières ; la porte est à la hauteur du premier étage ; on ne peut y arriver qu'au moyen d'une planche que l'on pose sur un escalier en pierre placé au dehors, à six pieds environ des murs du pyrgos. Cette espèce de pont-levis se retire à volonté, ce qui prévient toute surprise. La Morée, la Roumélie, l'Albanie, le Magne sont couverts de ces pyrgos,

*La Grèce et les Capodistrias pendant l'occupation française par le général de division Pellion. p. 27.*